

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19806 - 76ÈME ANNÉE

Retour sur la commémoration du 75e anniversaire de l'abolition du statut colonial

Du 19 mars 1946 au 19 mars 2021 : l'esprit du rassemblement

Sans l'initiative de l'association « Pour un 19 mars célébré », il n'y aurait eu aucune cérémonie marquant le 75e anniversaire de l'abolition du statut colonial à La Réunion, alors que c'est pourtant une date historique. 75 ans jour pour jour après la promulgation de la loi changeant la colonie de La Réunion en département, le vent du rassemblement a soufflé sur la place Paul-Vergès, faisant des participants à la cérémonie du 19 mars des héritiers du combat mené par Raymond Vergès, Léon de Lépervanche, Adrien Barret et tant d'autres.

Comme d'autres événements, la célébration de l'abolition du statut colonial à La Réunion a subi les effets de la crise causée par la pandémie de la COVID-19. Il ne fait guère de doute que ce 75e anniversaire aurait donné lieu à des cérémonies organisées par l'État via la Préfecture, ainsi que par le Conseil départemental voire d'autres collectivités.

Autrement dit, sans l'initiative de l'association « Pour un 19 mars célébré », il n'y aurait eu aucune cérémonie marquant le 75e anniversaire de l'abolition du statut colonial à La Réunion, alors que c'est pourtant une date historique. Tous les peuples qui ont été colonisés ne manquent pas l'occasion de célébrer ce jour, c'est même bien souvent la fête nationale. Chez nos

voisins et ailleurs, la fête marquant le jour de la décolonisation a été célébrée par les autorités officielles, pas à La Réunion.

Dépasser un système à bout de souffle

Ce 19 mars, compte tenu du contexte sanitaire, c'est une action symbolique qui a été organisée sur la place Paul-Vergès à Saint-Denis. Symbolique était le nombre des participants, mais tout aussi symbolique était la composition de ce groupe. Étaient présents des communistes venus de différentes sections de l'île, ainsi que la maire de Saint-Denis, un de ses adjoints, une sénatrice, un député, une conseillère régionale notamment. Tous n'appartiennent pas au même parti politique. Au regard de la lecture parisienne de la vie publique à La Réunion, ces participants sont classés dans des cases bien différentes de l'échiquier politique. Pourtant, ils étaient là, rassemblés en un lieu unique, à l'occasion d'un jour historique : le 75e anniversaire de l'abolition du statut colonial à La Réunion.

Par ailleurs, les différentes prises de parole insistaient sur l'importance de se rassembler au-delà des divergences pour faire évoluer un cadre institutionnel vieux de 75 ans. Cette orientation découle d'un constat partagé par ses personna-

lités venues d'horizons politiques divers : le système vieux de 75 ans est à bout de souffle, incapable de répondre aux défis qui attendent La Réunion qui comptera un million d'habitants dans quelques années.

Fructifier l'héritage des luttes

La loi du 19 mars 1946 est le résultat d'un rassemblement au sein d'un front de libération, le CRADS. Dans ce front figuraient des représentants de différentes tendances politiques. Ils ont su dépasser leurs divergences pour permettre l'élection de deux députés du CRADS sur les deux sièges à pourvoir lors des législatives d'octobre 1945. C'est ce qui permit de vaincre le courant réactionnaire qui voulait maintenir La Réunion dans un régime fondé en 1663, la colonie.

75 ans jour pour jour après la promulgation de cette loi, le vent du rassemblement a soufflé sur la place Paul-Vergès, faisant des participants à la cérémonie du 19 mars des héritiers du combat mené par Raymond Vergès, Léon de Lépervanche, Adrien Barret et tant d'autres.

M.M.

Réussir ensemble le défi du Nord Durable et Solidaire

Informez et sensibilisez pour encourager l'implication citoyenne

Le projet politique des trois communes-membres de la CINOR ambitionne comme nous l'avons vu dans nos précédentes éditions de réaliser l'autonomie énergétique et écologique sur la base d'une stratégie de développement durable fondée sur l'écologie positive et innovante. Un objectif auquel l'ensemble des forces vives du territoire est appelée à partir, d'où les campagnes d'information, de sensibilisation aux enjeux liés au Développement Durable par les agents de la direction Développement Durable de la CINOR dont l'action rejoint l'engagement de « Terre d'Avenir 2021-2031 à « encourager l'implication citoyenne » dans ce vaste chantier visant à dessiner les contours d'une société nouvelle. Ces agents tenaient, en effet, un stand au Salon de l'Étudiant afin de poursuivre leur rôle d'ambassadeurs du Développement Durable. Une mission menée quelque temps auparavant pendant trois semaines à travers une action d'information et de sensibilisation aux enjeux climatiques menée en interne en destination de leurs collègues et du public via Facebook. « TÉMOIGNAGES » relaie cette action d'information et de sensibilisation en retranscrivant les questionnaires proposés et qui permettra à nos lecteurs de tester, eux aussi, leurs connaissances.

QUIZZ DE LA SEMAINE 1 :

Quand est-ce que le Plan Climat Air Énergie Territorial de la CINOR a-t-il été adopté ?

- En 2017
- En 2018
- En 2019

Quels quartiers du territoire seront reliés par le 1er transport par



câble de La Réunion ?

- Montagne / Bellepierre / Bas de la rivière
- Beauséjour / La Mare
- Bois-de-Nèfles / Moufia / Chaudron

Combien d'habitants sont raccordés aux stations d'épuration de la CINOR ?

- 90 000
- 190 000
- 207 000

Réponses :

Réponse 1 : Le Plan Climat Air Énergie Territorial de la CINOR a été adopté le 21 février 2019. C'est un document de planification regroupant 38 actions. Celles-ci visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre et lutter contre le réchauffement climatique sur le territoire de la CINOR.

Réponse 2 : Le 1er transport par câble de la Réunion permettra de relier les quartiers de Bois de Nèfles / Moufia / Chaudron. Cette ligne s'étend sur 2,7 kilomètres et comprend 5 stations. Elle devrait être mise en service mi 2021.

Réponse 3 : 190 000

QUIZZ DE LA SEMAINE 2 :

Quelle infrastructure de la CINOR promeut la culture ?

- Le Stade en eau vive

- La Cité des Arts

- Aquanor

Que signifie le terme DEEE ?

- Direction de l'Écologie, de l'Environnement et de l'Économie
- Direction Éliminé et Enfouie
- Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

Avec 650 canettes récupérées, on peut fabriquer ?

- Une trottinette
- Un cadre de vélo
- Une machine à laver

Réponses :

Réponse 1 : La Cité des Arts est lieu unique à la Réunion où l'on accueille tous les arts : arts vivants (musique, danse, théâtre), arts plastiques et visuels (peinture, sculpture, vidéo) et littérature (écriture et lecture). C'est un espace ouvert à tous et pour tous.

Réponse 2 : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques.

Réponse 3 : On peut fabriquer un cadre de vélo avec 650 canettes récupérées. Il est nécessaire de bien trier ses déchets afin de permettre qu'ils puissent être recyclés

Edito

La compensation carbone, une fausse bonne idée pour le climat

Le système de compensation carbone Corsia sera inefficace pour réduire les effets négatifs du secteur aérien sur le climat : c'est le principal résultat d'une étude de la Commission européenne.

La compensation carbone consiste à essayer de contrebalancer ses propres émissions de CO₂ par le financement de projets de réduction d'autres émissions ou de séquestration de carbone. Elle est présentée comme étant l'un des outils disponibles pour atteindre la neutralité carbone dans le cadre de l'atténuation du réchauffement climatique. Elle s'applique essentiellement au CO₂, mais également aux émissions d'autres gaz à effet de serre (GES). Malgré ses co-bénéfices vis-à-vis d'autres aspects du développement durable, la compensation carbone fait l'objet de critiques, dont la principale est qu'elle permettrait aux pays riches de se donner bonne conscience à bon compte en reportant les efforts à faire sur les pays les plus pauvres. Pourtant ce mécanisme a été créé lors du Protocole de Kyoto à la demande des pays en développement, afin que ceux-ci bénéficient de financements et de transferts de technologie.

« Alors que le gouvernement souhaite entériner dans la loi Climat l'obligation de compensation carbone sur les vols intérieurs en France, cette nouvelle étude confirme qu'il s'agit en réalité d'une stratégie de greenwashing [écoblanchiment en français] qui détourne l'action publique de réelles mesures », écrit le Réseau Action Climat dans un communiqué. Le programme de compensation et de réduction des émissions de carbone pour l'aviation internationale (Corsia) a été mis en place par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) en 2016. La France et l'Union européenne y participent depuis le 1er janvier 2021. Il vise à stabiliser les émissions de CO₂ de l'aviation internationale au niveau de 2020 via l'achat par les compagnies aériennes de crédits de compensation carbone.

Pour lutter concrètement contre les effets du changement climatique, nous devons changer totalement notre façon de faire. La compensation carbone n'est qu'un moyen de toujours faire comme avant sans lutter profondément contre le mal. Pour le secteur aérien, comme les autres secteurs nous devons changer de modèle sans culpabiliser la population. L'erreur serait de croire que la décroissance serait la solution. Une société ne progresse qu'en recherchant du progrès. C'est pourquoi nous devons aller vers un Alter Développement.

« Le vieux monde se meurt, le nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair-obscur surgissent les monstres » Anton Gramsci

Nou artrouv'

David Gauvin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Di amwin kissa mi lé !

Di amwin koman mi apèl !

Dann mon fèye néna 6 kalité vitamine : lo A, lo B1, lo B2, Lo C, lo B3, lo, E. Néna galman bann minéral kalsiome, manganèz, fosfore, potassiome, kuive, fèr, zing. Néna ossi 20 laside aminé, épi 46 kontoksidan (antioccidants).

Tienbo azot bien, dann mon bann fèye néna :

- pliss protéine ké dan la vyann bèf
- pliss kalsiome ké dann dolé,
- Pliss vitamine C ké dann zoranz,
- Pliss viatmine A ké dann karote
- Pliss lo fèr ké dann zépinar
- - pliss potassiome ké dann banane
- Pliss fibre ké dann figuié.
- Mon bann grin i nyabou rand dolo prope vèye pa koman. Mi pé ranplass bann zantibiotik, bann zantiinflamatoire, bann zantispasmodik.
- Anpliské sa, sa lé bon pou anpèsh, pou kalé, é pou guéri bann vilin maladi konm diabète, kolèstérol, forte tansyon épi léstoma lour.

Mi apèl Mouroung, sansa mouronm, é dsi lintènet i koné sa konm Moringa.

Mwin lé bon dopi mon rasine ziska mon boute shévé anlèr : mi ansèrv pou brède sansa frékassé, mi done mon baton pou manzé, mon flèrè i ranplass guèpe. Mon lékors lé vayan pou soign rofrodissman. In pé i mète amwin an poude dann lé kayyé, i paré sa i rofé lo kor. Mwin sé manzé, mwin sé tizane. Kissa mi lé ?, Mwin la fine di.

Dann l'afrik laba i fé lizine médikaman arienk èk sa... Néna sa issi ? Rienk si néna, mé kèstyon transformasyon lé bien domaz mé nou lé an rotar dsi banna.késtyonn manzé sa lé pi a la mode.. ; Sansa si zot na poin dann zot kour, bann madam i ashté sa marché forin, mé kan zot néna in pyé zot i détrui. Solman antansyon i détrui pa mwin konmsa pars sèshrèss li, limidité li, kou d'sab assassin, mi ropouss touzour pli gayar k'avan.

NB in kozman santimantik : néna in bon koupe de tan, avan mon papa i sava l'ote koté, in granmatin li l'amenn dé pti po : dann inn lo plante té bien vèr, l'ot lété in pé rouz épi li la di amwin, zot néna marmaye, plante sa, sa i pé rand azot sèrvs. Solman mèm si lé dé i sorte dann mèm baton inn i diré sé mouroung blan, l'ote i diré sé mouroung rouz... Zordi in pyé dsi dè lé ankòr la, é li lé vayan dann fon mon kour é kan mi rogarde ali, mi pans :« ankòr inn va antèr amwin ! ». In moun la plante in pyé d'sa dann son vi, mi jure li la pa pèrde son tan.

Justin